COLLECTIVITE DE CORSE

ARRONDISSEMENT
DE CALVI

CANTON BIGUGLIA-NEBBIU

Délibération
DL-2026-59

Objet : **Budget annexe Caisse des Ecoles - Décision modificative n°1 du BP 2026**

Afférents au CM	En Exercice	Présents
15	**15**	**11**

Publié et affiché le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212001721-20261016-DL-2026-59-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/10/2026
Publication : 19/10/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE MURATO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le seize octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué en date du 12 octobre 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FLORI Claude, Maire.

PRESENTS (11) : ANTONI Francis, BIAGGI Emmanuelle, BORRAGINI Marie-Alizée, CLEMENTI Marie-Antoinette, FLORI Céline, FLORI Claude, GIANSILY Yves, IANNELLI François, LUCCHETTI Sébastien, MURATI Joseph-Antoine, MURATI Lucas.

ABSENTS REPRESENTES (3) : GIUSTI Patricia représentée par ANTONI Francis, MARCHETTI-MURATI Charlotte représentée par GIANSILY Yves, MURATI Marie-Paule représentée par FLORI Claude.

ABSENTS NON REPRESENTES (1) : FESSLER Charles

* * * * * * *

Constatant que le quorum de l'assemblée est atteint, Monsieur LUCCHETTI Sebastien a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'art. L2121-15 du CGCT.

EXPOSE

Le budget primitif pour l'exercice 2026 a été adopté par délibération du Conseil municipal en date du 17 avril 2026.

Au cours de l'exécution budgétaire, il apparaît nécessaire de procéder à certains ajustements des crédits initialement inscrits, afin de tenir compte de l'évolution des besoins de la collectivité et d'assurer la bonne exécution des opérations budgétaires de l'exercice en cours.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter une **décision modificative du BP 2026 concernant le budget annexe de la Caisse des Ecoles**, conformément au tableau présenté en annexe de la présente délibération.

Ces ajustements ont pour objet d'adapter les prévisions budgétaires aux besoins constatés, tout en préservant l'équilibre général du budget.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré

Pour : 11	**Contre :**	**Abstentions :**

- **ADOPTE** la décision modificative n°1 du budget annexe de la Caisse des Ecoles, telle que présentée dans le tableau annexé à la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI

Claude FLORI ID
Signature numérique de Claude FLORI ID
Date : 2026.10.19 10:36:16 +02'00'

Budget annexe Caisse des Ecoles – BP 2026 – Décision modificative n°1

Annexe à la délibération DL-2026-59 du 16 octobre 2026

IMPUTATION	DEPENSES		RECETTES		Observations
	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits	Ouvertures de crédits	Réductions de crédits	
D F 011 60623 Alimentation	10,00				
D F 68 6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants		10,00			

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE	
Dépenses	Ouvertures		10,00	Solde Ouvertures	10,00
	Réductions		10,00		
Recettes	Ouvertures			Solde Réductions	10,00
	Réductions				
Equilibre	**Ouv - Red**			**Ouv - Red**	